

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LOTBINIÈRE  
MUNICIPALITÉ DE DOSQUET**

Séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue le mardi, 3 mars 2015, au local de la salle arrière de l'église à 20h00, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Les conseillères et les conseillers :

Présents : Suzie Villeneuve  
Mathieu Bibeau  
Michel Moreau  
Claude Lachance  
Carole Desharnais

Absente : Jessie Beaulieu

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Yvan Charest, maire et président d'assemblée.

Madame Jolyane Houle, directrice générale est également présente.

La séance est ouverte à 20h00.

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 3 MARS 2015.**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 Février 2015.
3. Dépôt du rapport financier et adoption des comptes à payer, dépôt du journal des déboursés et du journal des salaires du mois de janvier 2015.
4. Divers :
  - 1) Pipeline.
  - 2) Demande de soutien financier : Fermières et activité bénévolat reconnaissance.
  - 3) Mois de la Jonquille.
  - 4) Remerciements Oasis de Lotbinière.
  - 5) Pacte rural.
  - 6) Postes Canada.
  - 7) Rue de la Halte.
  - 8) Demande de dérogation mineure.
  - 9) Bancs de l'église.
  - 10) Pompier.
5. Période de questions.

6. Fermeture de la séance.

**15-03-7883**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par Michel Moreau, APPUYÉ par Monsieur Claude Lachance, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance ordinaire, tel que modifié et, en conséquence il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée

**15-03-7884**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2015.**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mathieu Bibeau, APPUYÉ par Madame Suzie Villeneuve, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2015 tel que déposé.

Adoptée

**15-03-7885**

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER, ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DÉPÔT DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU JOURNAL DES SALAIRES DU MOIS DE JANVIER 2015.**

Les journaux des déboursés numéro 508 au montant de 94 363.17\$, le numéro 509 au montant de 106.13\$, le numéro 510 au montant de 32 971.16\$, le numéro 511 au montant de 551.88\$, le numéro 512 au montant de 15.00\$ et le journal des salaires au montant de 11 110.33\$ pour le mois de JANVIER 2015 ont été déposés au conseil. Chaque membre en a reçu copie ainsi qu'une copie de la liste des comptes à payer.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Madame Carole Desharnais, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE les comptes à payer au montant de 13 626.02\$ soient adoptés et payés tels que déposés, et d'autoriser la trésorière à payer lesdits comptes à même les fonds de la Ville de Dosquet et QUE le rapport financier du 31 janvier 2015 soit et est déposé.

Adoptée

15-03-7886

**AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE.**

**CONSIDÉRANT QUE** la Société canadienne du cancer est constituée depuis 1938 et qu'elle est reconnue pour ses actions et sa lutte contre le cancer;

**CONSIDÉRANT QUE** les actions de la Société canadienne du cancer contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie et rendent possible la lutte contre le cancer ;

**CONSIDÉRANT QUE** le mois d'avril est maintenant le Mois de la Jonquille, et que la Société canadienne du cancer lance annuellement un vaste mouvement de solidarité au Québec pour changer le cours des choses et aider des dizaines de milliers de Québécois dans leur combat;

**CONSIDÉRANT QUE** la jonquille est le symbole de vie de la Société canadienne du cancer dans sa lutte courageuse que nous menons ensemble contre le cancer;

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Claude Lachance, **APPUYÉ** par Monsieur Michel Moreau, **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**, DE décréter le mois d'avril Mois de la Jonquille et **QUE** le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause.

Adoptée

15-03-7887

**TRAVAUX DÉVELOPPEMENT FAUCHER, RUE DE LA HALTE.**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité entamera des travaux au niveau des infrastructures du développement Faucher, situé en partie sur la rue de la Halte, et ce dès le printemps ;

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Michel Moreau, **APPUYÉ** par Madame Carole Desharnais, **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**, DE mandater Stéphane Bergeron, ingénieur à la MRC, afin de préparer les plans et devis qui serviront à procéder aux soumissions pour les travaux d'infrastructures du développement Faucher, situé en partie sur la rue de la Halte.

Adoptée

15-03-7888

**BANCS DE L'ÉGLISE.**

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Mathieu Bibeau, **APPUYÉ** par Monsieur Claude Lachance, **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**, DE procéder à l'achat d'un banc d'église au coût de 25,00\$ auprès de la Fabrique.

Adoptée

**DIVERS :**

- 1) Pipeline : Informations concernant le constat de corrosion sur la ligne entre Lévis et St-Agapit. De plus, la municipalité a communiqué avec leurs représentants car ils ont effectué des travaux d'échantillonnage sur les lignes de Dosquet sans avertir les citoyens propriétaires.
- 2) Demande de soutien financier : Fermières et activité bénévolat reconnaissance : La municipalité ne contribuera pas.
- 3) Mois de la Jonquille : (rés. 15-03-7886)
- 4) Remerciements Oasis de Lotbinière : L'Oasis de Lotbinière a fait parvenir une lettre de remerciements à la Municipalité pour l'appui à leur projet de construction.
- 5) Pacte rural : Il est proposé de présenter cette année des projets afin de bénéficier du montant de subvention du pacte rural, incertain de l'avenir.
- 6) Postes Canada : Il est proposé de demander un loyer mensuel de 800,00\$ pour le local qui leur sera fourni.
- 7) Rue de la Halte : (rés. 15-03-7887)
- 8) Demande de dérogation mineure : Reporté à une séance ultérieure.
- 9) Bancs de l'église : (rés. 15-03-7888)

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**15-03-7889**

**FERMETURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par Madame Suzie Villeneuve, APPUYÉE par Monsieur Claude Lachance, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE la séance soit levée à 20h34.

Adoptée

**ATTESTATION**

La directrice générale certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées et approuvées par le Conseil de la susdite municipalité.

---

Directrice générale

---

Maire

---

Directrice générale